

La dette française. Quelles réformes ?

José GIANNESINI, Vice-Président

En France, depuis le début du 21^{ème} siècle la dette publique s'affiche régulièrement sur le devant de la scène à travers les médias, des rapports d'experts et certains discours politiques. Et pourtant son volume n'en finit pas de grimper.

Le niveau de la dette est passé de 20% en 1980 à 60% du PIB en 2000 et à 113 % aujourd'hui. « Le sac à dos que nous transmettons aux jeunes est donc aujourd'hui presque deux fois plus lourd que celui de la génération précédente » selon les propos de François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France. Mais visiblement son évolution croissante n'est toujours pas au centre des débats citoyens. La dette est certes traitée chaque année lors du rendez-vous automnal de la loi de finances mais aussi au moment de l'élection présidentielle puis retombe dans l'oubli.

Jusqu'où pouvons-nous aller ? Un pays peut-il s'endetter indéfiniment ? Il faut que la dette soit soutenable, autrement dit que la signature du pays continue à inspirer confiance aux investisseurs qui nous prêtent, notamment sur les marchés financiers internationaux. Sinon, le pays perd sa liberté et sa capacité d'action comme l'Argentine ou la Grèce. L'Italie qui s'est trouvée menacée dans un passé récent a réussi à réduire davantage son déficit à 3,4 % du PIB en 2024 et la France après un déficit public de 5,8 % en 2024 envisage péniblement de le ramener à 5,4 % en 2025.

En France, la charge de la dette, c'est-à-dire ce que coûte son remboursement à nos finances publiques, a atteint 50,9 milliards € en 2024 et est prévue à 54 milliards € en 2025 selon le programme de stabilité et devenir en 2026 le premier poste de dépense de l'Etat. Les notes attribuées à la France par les agences de notation sont AA « négatives » chez Fitch et AA3 « stable » chez Moody's et récemment Standard and Poor's a maintenu la note à AA- tout en lui attribuant une perspective négative. Ce changement reflète les inquiétudes grandissantes sur la capacité du gouvernement français à stabiliser ses finances publiques et à assurer une réduction durable de son déficit. D'autant plus que l'objectif de croissance du budget 2025 vient d'être ramené de 0,9% à 0,7 % par la banque de France, la situation se complique encore davantage.

La France est au pied du mur. Elle est le pays le plus imposé des 27 États de l'Union européenne ce qui limite encore un peu plus sa marge de manœuvre. La dette atteint aujourd'hui 3305

milliards € de dette soit 113% du PIB dont 55% est détenue par les étrangers, c'est nettement plus qu'en Allemagne 41% ou qu'en Italie 27% même si celle-ci a un endettement plus important avec 137% du PIB. De plus, avec son exposition internationale, la France est davantage soumise à la pression des marchés financiers.

L'effort militaire décidé par le gouvernement, va encore alourdir la facture, estimée à une augmentation annuelle de 40 milliards, même si le Président songe à mobiliser l'épargne des français estimé à plus de 6000 milliards €.

Certes, le gouvernement pourra, peut-être, aussi s'appuyer sur le fonds SAFE (Security Action for Europe) doté de 150 milliards € qui permettra de financer des achats militaires sur une durée longue (45 ans) à des taux bonifiés. Mais là encore, il ne faut pas se cacher, c'est de la dette supplémentaire.

A cela, il faut ajouter que les politiques de *Quantitative easing* et de soutien aux Etats mises en place dans le cadre de la zone euro depuis la pandémie de Covid ont affecté le résultat des banques centrales, supposées donner confiance dans la monnaie. Elles subissent toutes de lourdes pertes depuis deux à trois ans, la BCE a perdu 7,9 milliards d'euros en 2024, la Bundesbank enregistre une perte de 19,2 milliards cette année et la banque de France a annoncé la semaine dernière un résultat négatif de 7,7 milliards €.

Alors quelles solutions adopter pour éviter le naufrage financier d'un grand pays de la zone euro ? En imitant Emmanuel Kant dans *Critique de la raison pure* on pourrait se dire : « que nous est-il permis d'espérer ? ».

A partir de ce constat, on peut dégager quelques pistes :

- Il faut s'attaquer sérieusement à une profonde réforme de l'Etat et des collectivités territoriales qui doit être lancée rapidement. A cette fin, il sera nécessaire de réaliser des audits (des rapports existent déjà) des missions de l'Etat et des collectivités territoriales qui permettront de dégager les tâches actuellement bien remplies et celles qui ne sont d'aucune utilité, notamment celles des innombrables organismes satellites de l'Etat comme certaines agences qui servent souvent à recaser les « amis » du pouvoir et qui ont peu d'intérêt, celles qui doublonnent avec les collectivités territoriales et celles du millefeuille territorial.
- Accroître les mesures pour relancer la croissance de l'économie non seulement au niveau national mais aussi au niveau européen en favorisant la politique de l'offre.

- Pour cela, il faudra travailler davantage en allongeant la date de départ à la retraite et les durées hebdomadaires du travail des français.
- Investir dans les technologies de pointe et les formations d'avenir qui permettront de réindustrialiser la France.
- Favoriser la création de fonds d'investissement pour financer nos start-ups lorsqu'elles deviennent des ETI au bout de quelques années d'existence afin d'éviter qu'elles passent sous contrôle étranger quand elles commencent à décoller.
- Innover dans les processus décisionnels et de mise en œuvre en simplifiant les procédures administratives trop complexes et trop nombreuses.
- Revoir les aides exceptionnelles liées à la conjoncture qui sont trop coûteuses et qui se pérennisent (ex. : les aides financières pour faire rapiécer les vêtements et les chaussures...).
- Maitriser les dépenses des administrations sociales, elles pèsent près d'un tiers (32%) du PIB, soit 6 points de plus que la moyenne européenne.
- Il sera nécessaire de réexaminer le bien fondé des niches fiscales (90 milliards €) dont certaines semblent injustifiées si ce n'est de satisfaire une clientèle électorale.
- Mise en place dans le cadre européen d'un marché unique des capitaux afin d'améliorer les possibilités de financement pour les entreprises et d'offrir de nouvelles possibilités aux épargnants et aux investisseurs.

Ce n'est pas un catalogue à la Prévert mais quelques pistes qui doivent être approfondies permettant de stopper la spirale mortifère de la dette pour financer des déficits budgétaires continus depuis 1974. Qui peut penser qu'une économie fondée sur le crédit facile, privilégiant le court terme, c'est-à-dire la

- consommation, au détriment d'une politique de long terme, permettra
- d'affronter nos défis actuels que sont la révolution technologique de l'IA, la
- transition écologique et le réarmement ? Il est nécessaire de réorienter notre
- épargne vers des investissements dans les technologies nouvelles, la recherche,
- l'éducation, la santé et la transition écologique. Il devient urgent de changer de
- paradigme, l'avenir de nos petits-enfants est à ce prix.